

Axe 1	Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité <i>Sous-axe 1.2 – Accompagner les secteurs prioritaires dans la réduction de leurs impacts</i>
Mesure 13	Accompagner le secteur de la pêche pour réduire ses impacts sur la biodiversité
Ministères et opérateurs pilotes	Secrétariat d'Etat de la Mer (SE Mer) – Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA)
Autres ministères et opérateurs impliqués	Ministère de la transition écologique et des collectivités territoriales (MTECT) – Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) – Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) Ministère de l'Intérieur et des outre-mer (MIOM) – Direction générale des outre-mer (DGOM) Office français de la biodiversité (OFB) Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM) IFREMER Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) Institut de recherche sur le développement (IRD) Structures professionnelles
Contexte/enjeux	<p>La surexploitation des stocks halieutiques est l'un des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité marine avec le changement climatique, les pollutions et le changement d'usage des mers à l'échelle internationale. En France, la politique commune des pêches vise la conservation des ressources biologiques de la mer et la gestion des pêcheries qui exploitent ces ressources dans une approche écosystémique, c'est-à-dire en prenant l'ensemble des paramètres de l'écosystème et de ces pressions. La politique commune des pêches et ses règlements d'exécution prévoient également de réduire ou d'éliminer les pressions sur les espèces et habitats sensibles, de manière à assurer le respect de la législation environnementale de l'Union européenne (directives « habitats, faune, flore » et « oiseaux » et la directive cadre « stratégie pour le milieu marin »).</p> <p>Il existe deux enjeux principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuer à progresser sur le nombre de stocks halieutiques gérés durablement qui atteignent le RMD, et mettre en place l'approche écosystémique ; • réduire, voire éliminer les effets néfastes de la pêche professionnelle sur les espèces et habitats sensibles. <p>Ces enjeux nécessitent de progresser sur les connaissances des écosystèmes et des pratiques de pêches, et de trouver des solutions durables dans l'objectif de concilier la préservation et la restauration de la biodiversité marine avec la souveraineté française en matière de ressources halieutiques, via l'innovation et l'adaptation des pratiques de pêche. La recherche et l'innovation doivent ainsi appuyer les professionnels dans cette transition.</p>
Action 1 Pilote : DGAMPA/ SPMAD/SDRH Co-pilote : MTECT/DGALN /DEB/ELM1 Appui : OFB	Objectif : Accompagner les professionnels dans l'atteinte des objectifs de conservations, en particulier dans le réseau des aires marines protégées <u>Description de l'action :</u> – Finalisation des analyses de risque de l'activité de pêche professionnelle : Évaluer et réduire les pressions par la pêche dans les aires marines protégées disposant d'un document de gestion (Natura 2000, PNM...) et zone de conservation halieutique, notamment dans le cadre des analyses de risque pêche dans les sites Natura 2000, de manière à renforcer les mesures d'encadrement voire l'interdiction localisée de certaines pratiques ou d'interdiction de la pêche au regard des objectifs de

	<p>conservation spécifiques à chaque site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de zones de conservation halieutique (ZCH) sur des espèces commerciales clés - Mise en œuvre des mesures de restauration des fonds marins dans le cadre du règlement pour la restauration de la nature permettant l'atteinte du bon état écologique des habitats benthiques <p><u>Indicateur(s) avec valeur cible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre de sites Natura 2000 avec une analyse de « risque pêche » finalisée et mesures appropriées en vigueur (100%) ⇒ Surface des groupes de types d'habitats du règlement restauration couverts par des mesures de restauration (30% pour les groupes 1 à 6) ⇒ Une ZCH par façade et outre-mer
<p>Action 2</p> <p>Pilote : DGAMPA/SPMAD/SDRH</p>	<p>Objectif : Apporter des solutions techniques et innovantes pour réduire les impacts sur les espèces et écosystèmes marins de la pêche professionnelle</p> <p><u>Description de l'action :</u></p> <p>Développer un réseau d'expérimentations de techniques et de pêche innovantes avec les professionnels de la pêche</p> <p>Poursuivre la recherche pour limiter les pressions sur le milieu marin en améliorant la sélectivité des engins et en réduisant les interactions négatives avec les espèces et les habitats. A l'instar de ce qui est fait dans le cadre de la réduction des captures accidentelles de tortues marines en Guyane, il est nécessaire de poursuivre les projets innovants et les nouvelles techniques avec les pêcheurs et les scientifiques pour adapter les pratiques et assurer une cohabitation durable entre les habitats et les espèces. Ces projets doivent permettre aux professionnels d'être force de proposition. Le plan d'action 2024-2026 pour réduire les captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne a ainsi vocation à contribuer à l'évaluation et l'amélioration de l'efficacité de dispositifs techniques de réduction des captures accidentelles par un équipement à grande échelle de la flotte des fileyeurs et des techniques innovantes de collecte de données par caméra embarquée.</p> <p>La recherche et le développement R&D de nouvelles techniques de pêche moins impactantes sur les habitats ou limitant les captures accidentelles d'espèces protégées pourra se porter prioritairement sur le réseau d'aires marines protégées comme laboratoire d'expérimentation de nouvelles techniques. Les travaux de recherches porteront également sur les impacts socio-économiques des modifications des pratiques de pêches, pour adapter au mieux les solutions de manière durable.</p> <p>Indicateur(s) avec valeur cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre de projets R&D concernant la réduction des différentes pressions de la pêche sur les habitats et les espèces. ⇒ Nombre de nouvelles adaptations techniques (modification des engins et/ou des pratiques) dont l'évaluation scientifique montre une efficacité significative pour réduire l'impact d'un engin de pêche.

Action 3

Pilote :
DGAMPA/
SPMAD/SDRH

Objectif : Améliorer les connaissances sur les stocks halieutiques et améliorer l'approche écosystémiqueDescription de l'action :

- Renforcement du programme de collecte de données par l'observation à bord (ObsMer) en Méditerranée ;
- Renforcement des moyens d'acquisition de connaissance dans les outre-mers, notamment par le renforcement des partenariats scientifiques-pêcheurs et l'implication renforcée des experts scientifiques comme l'IFREMER ;
- Inscription de l'amélioration de la collecte de données sur les stocks halieutiques dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024/2028 de l'Ifremer ;
- Prendre en compte l'effet des autres pressions anthropiques et des prélèvements par les prédateurs naturels lorsque cela est possible dans l'évaluation des stocks halieutiques ;
- Avoir un modèle permettant l'évaluation des stocks selon une approche écosystémique par la participation aux groupes scientifiques du CIEM pour établir un modèle ;
- Impulser une réflexion scientifique avec l'administration et les pêcheurs pour identifier des stocks prioritaires pour l'amélioration de cette approche écosystémique.

Indicateur(s) avec valeur cible :

- ⇒ Tendance à hausse du nombre de stocks évalués au RMD en métropole.
- ⇒ Tendance à la hausse du nombre de stocks dans les régions ultra-périphériques (RUP) pour lesquels une évaluation est possible (le ratio $f/fmsy^1$) afin de définir les segments des flottilles à l'équilibre dans le contexte de renouvellement de la flotte.
- ⇒ Nombre de productions scientifiques permettant d'élargir l'évaluation de l'état des stocks halieutiques.
- ⇒ Nombre de participation française à des groupes du CIEM sur l'approche écosystémique

Mots-clés		
<p>Pression IPBES</p> <ul style="list-style-type: none"> x Changement d'usage des terres et des mers x Surexploitation des ressources naturelles <input type="checkbox"/> Dérèglement climatique <input type="checkbox"/> Pollutions de l'eau, des sols et de l'air <input type="checkbox"/> Espèces exotiques envahissantes 	<p>Cible Cadre mondial</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> C01 Aménagement du territoire <input type="checkbox"/> C02 Restauration x C03 Aires protégées <input type="checkbox"/> C04 Conservation et restauration des espèces x C05 Surexploitation <input type="checkbox"/> C06 Espèces exotiques envahissantes <input type="checkbox"/> C07 Pollutions <input type="checkbox"/> C08 Changement climatique <input type="checkbox"/> C09 Utilisation durable des espèces sauvages x C10 Agriculture, aquaculture, pêche, sylviculture 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> C11 Solutions fondées sur la nature <input type="checkbox"/> C12 Nature en ville <input type="checkbox"/> C13 Partage des avantages x C14 Politiques publiques <input type="checkbox"/> C15 Entreprises <input type="checkbox"/> C16 Citoyens <input type="checkbox"/> C17 Biosécurité <input type="checkbox"/> C18 Incitations <input type="checkbox"/> C19 Financements <input type="checkbox"/> C20 Mobilisation et renforcement des capacités <input type="checkbox"/> C21 Connaissance <input type="checkbox"/> C22 Société inclusive <input type="checkbox"/> C23 Egalité femmes hommes
<p>Public Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> x Etat x Opérateurs de l'Etat <input type="checkbox"/> Régions <input type="checkbox"/> Départements <input type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Communes x Entreprises x Acteurs financiers <input type="checkbox"/> Associations et fédérations <input type="checkbox"/> Citoyens 	<p>Milieux</p> <ul style="list-style-type: none"> x Mers et océans <input type="checkbox"/> Littoral et zones côtières <input type="checkbox"/> Eau douce <input type="checkbox"/> Montagne <input type="checkbox"/> Forêts <input type="checkbox"/> Milieu urbain <input type="checkbox"/> Milieu agricole <input type="checkbox"/> Zones humides <input type="checkbox"/> Sols 	<p>Outre-mer</p> <ul style="list-style-type: none"> x oui <input type="checkbox"/> non <p>Ministères et opérateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> SE Mer MTECT MIOM OFB IFREMER MNHN IRD

¹ F = Fishing mortality = mortalité par pêche; FRMD = FMSY = mortalité par pêche au niveau du Rendement Maximal Durable, ratio permettant d'é

Calendrier (jalons)

Actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Action 1 Accompagner les professionnels dans l'atteinte des objectifs de conservation, en particulier dans le réseau des aires marines protégées <i>Réalisation des analyses de risque de l'activité de pêche professionnelle</i>	ARP « espèces » : Identification des secteurs à risque de captures accidentelles d'espèces d'intérêt communautaires et des engins associés	Projets « innovation » et protection des écosystèmes marins » financés par le FEAMPA pour réduire les impacts de la pêche sur les écosystèmes marins			Finalisation des prises de mesures dans les sites Natura 2000			
	Identification des besoins de connaissances sur les interactions espèce/engin et le besoin de tests de mesures techniques							
Action 1 Accompagner les professionnels dans l'atteinte des objectifs de conservation, en particulier dans le réseau des aires marines protégées <i>Mise en œuvre de zone de conservation halieutique sur des espèces commerciales clés</i>	Validation de la note de cadrage sur les Zones de conservation halieutique Projet d'étude de ZCH		Objectif de création de ZCH par façade (SNAP et DCMM)					
Action 2 Apporter des solutions techniques et innovantes pour réduire les impacts sur les	Financement via le FEAMPA ou aides d'Etat de projet innovant ou technique de réduction des impacts	Evaluation de l'efficacité de mesures de réduction des petits cétacés		Financement via le FEAMPA et aides d'Etat de projet innovant ou technique de réduction des impacts				

espèces et écosystèmes marins de la pêche professionnelle		Evaluation des impacts de la pêche sur les habitats et trajectoire de la transition				
Action 3 Améliorer les connaissances sur les stocks halieutiques et améliorer l'approche écosystémique	Renforcement du programme ObsMer en Méditerranée Renforcement des moyens d'acquisition de connaissance dans les autres-mers – pérennisation des financements nécessaires. Projets de partenariat scientifique-pêcheurs financés par le FEAMPA Participation aux groupes scientifiques du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) pour établir un modèle		Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024/2028 de l'Ifremer avec un indicateur spécifique			